



## Comment rédiger et passer les mémoires des diplômes

### **Nombre de cas**

- o Pour le diplôme « Les fondamentaux de la TCC » un cas est demandé
- o Pour le diplôme Ifforthecc de psychothérapeute : huit cas (incluant le cas des fondamentaux ou équivalent) portant sur trois pathologies distinctes sont demandés.

### **Présentation du mémoire**

- o Le mémoire comporte 15 pages imprimées (Times 12, simple interligne) pour un cas.
- o Il consiste en l'étude d'une expérience personnelle de traitement. Il ne comporte pas de bibliographie.

### **Plan du mémoire**

1. Histoire du cas
2. Diagnostic selon le DSM-4 (les cinq axes)
3. Analyse fonctionnelle (graphique : grille SECCA de préférence)
4. Hypothèses de travail générées avec le patient
5. Mesures utilisées
6. Récit de la prise en charge : séance par séance (résumées)
7. Résultat
8. Présentation d'un graphique qui résume les mesures
9. Discussion
10. Conclusion

### **Supervision du mémoire**

- o Le (ou les ) cas traité dans le mémoire doit (doivent) obligatoirement avoir été présenté (s) à une supervision en groupe ou en individuel.
- o Le superviseur doit attester la présentation du cas, la date de présentation et donner le diagnostic du cas, sur le carnet de supervision.

### **Correction du mémoire**

- o Le mémoire est soutenu au cours d'un oral qui a lieu en Juin et en Septembre (deuxième session).
- o Une double correction est effectuée : la moyenne des deux notes est prise en compte.
- o Il est noté de 0 à 10.
- o Une note inférieure à 5 entraîne un ajournement du mémoire qui peut être soutenu à la session suivante.

Pour tous renseignements contacter le Docteur  
Jean Cottraux : Ifforthecc, 10 avenue Gantin  
74150 Rumilly

[Cottraux@ifforthecc.org](mailto:Cottraux@ifforthecc.org)